



OFFRE D'EMPLOI

Titre de l'emploi : Préposé(e) à l'accueil

Statut d'emploi : Poste saisonnier – décembre à mars 2023

21-28 heures semaines

Supérieur immédiat : Directeur du Parc et responsable de l'accueil et des activités

Sommaire des responsabilités

Le ou la préposé(e) à l'accueil reçoit et informe la clientèle et effectue la perception des droits d'accès au parc. Il se doit d'être courtois et bien connaître le parc. Il informe son supérieur immédiat de tous commentaires et problématiques rencontrées par la clientèle.

Responsabilités

- Accueillir la clientèle et l'informer sur les pistes et les services offerts par le parc;
- Percevoir les droits d'accès à l'aide d'un système informatique de billetterie;
- Effectuer la location d'équipements;
- Vendre des articles de la boutique (vêtements, mini cantine);
- Tenir une caisse et effectuer un rapport journalier des ventes;
- Répondre au téléphone et aux courriels;
- Recueillir des données statistiques;
- Garder son lieu de travail propre et aider à des tâches d'entretien ménager;
- Transmettre et mettre à jour les conditions des pistes;
- Participer à l'organisation de sondages auprès de la clientèle;
- Vendre des forfaits saisonniers et annuels;
- Informer son supérieur immédiat de tout commentaire, suggestion ou plainte de la clientèle;

Exigences

- Bonnes connaissances en informatiques
- Être responsable, ponctuel, autonome et faire preuve de débrouillardise;
- Démontrer d'excellentes aptitudes pour le service à la clientèle;

Conditions salariales :

- La rémunération est 17,00 \$ (18,21 \$ au 1^{er} janvier 2023).

Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le **25 novembre 2022 à 12 h**, à l'attention de M. Louis Paquette, directeur du Parc, par courriel à veloski@val-morin.ca